

Concession, restriction et opposition : l'apport du québécois à la description des connecteurs français

Jean-Marcel Léard et Michel Francis Lagacé

Volume 15, numéro 1, 1985

Syntaxe et Sémantique des connecteurs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602548ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602548ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Léard, J.-M. & Lagacé, M. F. (1985). Concession, restriction et opposition : l'apport du québécois à la description des connecteurs français. *Revue québécoise de linguistique*, 15(1), 11–49. <https://doi.org/10.7202/602548ar>

Résumé de l'article

L'examen de quelques connecteurs particuliers du français du Québec dans le domaine des adversatives (concession, restriction, opposition : *quand même* *que*, *comment que*, *par exemple*, *pareil*) en comparaison avec les faits du français standard (*même si*, *avoir beau*, *quand même*, *quoique*) nous amène à constater des ressemblances et des différences importantes. À l'aide de tests syntaxiques et de la compatibilité avec diverses opérations, nous tentons

- d'établir les regroupements et les distinctions qui s'imposent;
- de faire une meilleure évaluation sémantique de chacun des groupes et des marqueurs;
- de valider l'existence de zones sémantiques proches mais distinctes dans le système général des adversatives où chaque groupe ou marqueur a sa place.

CONCESSION, RESTRICTION ET OPPOSITION : L'APPORT DU QUÉBÉCOIS À LA DESCRIPTION DES CONNECTEURS FRANÇAIS

Jean-Marcel Léard
Michel Francis Lagacé*

1. Présentation : domaine d'études et principes

Comme l'indique le titre, cette étude a des objectifs ponctuels. Mais comme toute description du québécois mène assez directement à une comparaison avec le français, on doit attendre, avec l'étude descriptive, une étude contrastive (sauf pour *par exemple* qui n'a guère de correspondant). Or si l'intérêt des études contrastives ne fait pas de doute, la difficulté en est aussi connue. Malgré la proximité et la parenté des deux idiomes, la simple comparaison terme à terme présente des insuffisances évidentes, et l'on doit envisager un ensemble abstrait de référence où chaque morphème a sa place. On a donc un double problème à résoudre, car il faut :

- a) établir une grille de référence minimale, et explicite, où seront définis les concepts de concession, restriction, opposition, rectification, adversation (cf. 2.2) et par rapport à laquelle seront situés les morphèmes (cf. 3.4.4). On pourrait croire que les diverses études récentes dans le domaine ont simplifié et fait avancer la question. Hélas pour nous, la notion de concession reste toujours aussi variée, même si elle est parfois bien définie (ce qui est le cas, par exemple, dans Letoublon 1983, p. 87; Anscombe 1983, p. 62). Pour parler d'un cas que nous étudions ici (celui de *quand même* face à *pareil*), on peut trouver autant

* Ce travail est le résultat d'une recherche subventionnée par le fonds FCAC (Québec). Pour rendre le texte simple et lisible, nous ne reproduisons pas, à côté des exemples français, les exemples en québécois quand le débat est théorique ou que l'accolade contient des morphèmes français ou québécois. Les exemples purement québécois sont identifiables par la présence du morphème spécifique ou des faits de transcription (phonologie ou morphologie), et parfois par (Q), opposé à (F).

d'organisations du contenu sémantique de *quand même* que d'études¹. Voilà qui ne facilite pas l'étude de *pareil* en québécois, étude qui s'impose pourtant, car elle éclaire bien le statut sémantique de *quand même*.

b) fixer les critères de différenciation entre les morphèmes proches (français ou québécois). Les aspects purement syntaxiques sont ici négligés², sauf dans la mesure où ils permettent de mettre en évidence des faits sémantiques, qui, en retour, expliquent les faits syntaxiques. Trois faits surtout retiendront notre attention, que nous pensons justifier par une perspective tournée vers l'énonciation :

- 1) établissement de la valeur de base du morphème;
- 2) lien avec d'autres faits sémantiques, changement des valeurs dans certains contextes (dans le même paradigme ou dans des paradigmes différents);
- 3) compatibilité avec diverses opérations morpho-syntaxiques, dont la justification est souvent sémantique.

Nous limitons notre étude à des faits fréquents et spontanés du québécois, qui ne sont pas susceptibles, en raison de leur généralité, d'apparaître comme des faits marginaux. Il s'agit bien de faits utilisés dans le québécois standard le plus large, y compris à l'oral, par des locuteurs très scolarisés. Nous étudions les quatre morphèmes soulignés dans les exemples suivants, dont la sociolinguistique n'a que peu à dire justement en raison de leur généralisation en québécois :

1. À simple titre indicatif, pour montrer les différences (peut-être dues à la perspective choisie — argumentative, conversationnelle... — ou à la définition donnée de la concession), signalons que Blumenthal (1980, pp. 121-122) étudie *quand même* dans le champ de l'opposition; que Anscombe et Ducrot (1979, pp. 46-47) voient deux *quand même*, l'un d'opposition directe, l'autre d'opposition indirecte, que Moeschler et de Spengler (1981) voient deux *quand même*, l'un réfutatif (dialogal), l'autre concessif (monologal). Cette position semble s'estomper dans Moeschler et de Spengler (1982) au profit d'une hiérarchie dans le paradigme des concessives, hiérarchie esquissée autrement dans Morel (1980, p. 735). Dans ces conditions, on peut comprendre le scepticisme de Jayez (1982) ou de Métal (1982), et nous partageons certaines de leurs critiques.

2. Une approche syntaxique, sans perspective claire pour l'interprétation des faits, apparaît dans Morel (1980, pp. 709-736) et dans Rubattel (1983). Notons que l'affirmation de Rubattel selon qui *pourtant* «relie nécessairement deux phrases» est exagérée («Les pires moments d'une histoire pourtant mouvementée»). Nous empruntons à l'occasion certains tests aux deux études. L'étude de Chevalier et alii (1980) n'a pas non plus de conclusion ou d'orientation qui permette d'interpréter les différences entre *quand même* et *pourtant*.

- (1) *Quand même qu'i pleut, on y va*
- (2) *Comment qu'y en a qui sont morts de ça, c'est pas grave*
- (3) *Y est pas gros, (mais) y est pesant par exemple*
- (4) *Y est pas gros, mais y est pesant pareil*

Comme pour le système des consécutives (Léard 1983), nous postulons que certains québécois disposent de deux systèmes (F et Q), le français étant souvent passif, et certains morphèmes étant communs.

2. Organisation du domaine : unité et diversité

Ces exemples ont en commun de faire apparaître des morphèmes considérés comme concessifs, ou restrictifs, ou oppositifs, ou adversatifs suivant le cas envisagé ou suivant la définition proposée. Devant cette diversité de faits et de concepts, on ne peut faire l'économie des définitions qui suivent.

2.1 Unité du domaine : les propositions adversatives (ou incompatibles)

Nous considérons que la notion d'«adversative» est générale et qu'un fait fondamental et commun à toute une série de schémas incluant deux propositions apparaît : pour une raison ou pour une autre, deux propositions sont perçues comme s'opposant d'une manière quelconque, et l'on ne s'attend pas alors à les voir vraies en même temps. Cela peut inclure des faits directs mais aussi des faits indirects, en particulier lorsque c'est la valeur argumentative ou les conclusions déductibles qui sont contraires.

- (5) *Il est beau, mais (il est) fragile*
- (6) *Il est riche, mais malade*
- (7) *Il est intelligent, mais brouillon*

Ces faits indirects, où seul *mais* est acceptable, ne seront pas étudiés ici, mais nous devons au moins les signaler : dans tous ces cas, *p* est un argument pour *r*. Dans nos exemples (5), (6), (7), *p* donne une qualité qui argumente pour l'achat, le bonheur, la candidature, mais *q* donne un défaut qui argumente pour *non-r*. Le test de la transformation négative (*et pas ... en plus*) permet de montrer la valeur argumentative qui lie les éléments («et pas fragile en plus»). Si nous excluons ces faits (bien étudiés dans la perspective argumentative de Ducrot et d'Anscombe), c'est aussi qu'aucun de nos schémas à l'étude en (1), (2), (4) ne peut apparaître en (5), (6), (7) et nous pouvons alors définir la zone des adversatives comme la zone où est assertée la non-incompatibilité entre *p* et *q*, pourtant prévues comme incompatibles

(Lagacé 1984). La schématisation serait $\sim (p \mid q)$ en logique formelle, et nous utiliserons *adversation* et *incompatibilité* comme synonymes.

2.2 *Diversité du domaine : organisation de la grille de référence*

Il est clair que la diversité du domaine, puisque nous disposons de trois variables (p , q et le relateur, noté R), va être liée à la possibilité de trouver diverses valeurs et manifestations pour ces variables. Cette exigence, normale, nous amène à séparer très nettement ce qui est généralement associé (Letoublon 1983, p. 86; de Spengler 1980, p. 131). La concession est un acte de langage qui accorde la vérité de p , mais l'opposition, la restriction... concernent la relation R entre p et q . On voit mal pourquoi le fait que les deux actes sont combinés parfois autoriserait à les confondre ou à les associer systématiquement, car souvent aussi ils sont distincts : la combinaison de valeurs pour p et R concerne la subordination seule, car en prenant position sur p , on annonce aussi le refus d'une relation attendue. Rien de tel avec un performatif comme *j'admets* ou avec *certes*, qui peuvent apparaître sans R q ; rien de tel non plus avec les coordonnants où p est informatif et n'est pas concédé; rien de tel non plus si la subordonnée est postposée. Une grammaire énonciative doit tenir compte des choix effectués par le locuteur.

2.2.1 Variations sur p (première proposition)

Nous proposons, assez naturellement, trois possibilités pour p , en proposant qu'il est concédé (mais inopérant ou insuffisant parfois), laissé en suspens car indifférent, informatif.

- a) Si p est concédé, accordé comme vrai, on a alors une vraie concessive, et cela se marque souvent par des adverbes ou par la subordination. Dans la majorité des cas, il s'agit d'une réassertion, mais un donné situationnel peut suffire.
 - (8) J'admets qu'il est gros, mais il est léger quand même
Certes, il est gros, mais il est léger quand même
 - (9) Bien qu'il soit gros, il est pourtant léger
Il a beau être gros, il est léger quand même/pareil (Q)
Il est gros — Oui, pi(Q)/ et après?

Il s'agit donc de marqueurs confirmatifs qui laissent prévoir, surtout dans les cas de subordination, une relation R de type adversatif : refus

d'une implication (par insuffisance de p parfois), opposition... Nous postulons aussi qu'une inversion en (9) a des conséquences sur la valeur concessive, qui est éliminée au profit d'une focalisation sur l'incompatibilité, assumée, de p et q : *Il est léger, bien qu'il soit gros* $\equiv$ *Il est léger malgré sa grosseur*.

- b) Si p est déclaré indifférent, on n'a déjà plus affaire à une concession, mais plutôt au refus d'un argument mis à l'écart. Il s'agit, comme l'indique le caractère hypothétique de p , du refus d'une implication, du refus d'un lien entre les propositions. Nous y voyons quatre types, mais le premier type est ambigu et peut déclarer la concession (avec insuffisance) ou l'indifférence suivant le contexte.

(10) Même s'il est gros, il est rapide

(11) Si gros qu'il soit, il est rapide

(12) Quel que soit son poids, il est rapide / quoi qu'il conduise,...

(13) Gros ou pas, il est rapide (pareil, Q)

Il peut bien ici y avoir reprise du contenu d'une proposition antérieure. Elle n'en est pas pour autant concédée ou réassertée, car elle est déclarée indifférente et sans conséquence pour q . Sa vérité est alors laissée en suspens, en l'absence d'enjeu, de relation : il n'y a ni concession, ni adversation, ni implication reconnues (simple assertion de compatibilité).

- c) Si p est de type informatif, on a des schémas propositionnels avec coordonnants ou des subordonnées postposées, rectificatives en général.

(14) Il est gros, et pourtant il est rapide

(15) Il est gros, mais il est rapide quand même

(16) Il est rapide, encore qu'il est gros

Comme le montre l'ordre en (16) ou l'absence de subordonnant en (14) et (15), il n'y a pas de reprise d'une proposition préassertée ni de concession : p et q sont nouveaux, sauf parfois en (14).

2.2.2 Variations sur R

Le subordonnant, en donnant le statut concessif ou non de p , permet aussi de contester l'existence même de la relation R (cas d'indifférence) ou d'accepter son principe mais non son application (concession, insuffisance). Dans le domaine général des adversatives, nous proposons trois groupes.

- a) Le groupe des oppositives qui pourrait sûrement être l'objet d'une sous-classification (contraste, inversion, contradiction : Darcueil 1980).

(17) Il n'est pas grand, et pourtant il a 20 ans

(18) Il est grand, alors que tu es petit

(19) Il est saoul et pourtant il n'a pas bu

Il n'a pas bu { et pourtant il est saoul
bien que, malgré que...

- b) Le groupe des restrictives, où deux sous-classes apparaissent nettement : restriction sur les conséquences prévisibles, déductibles de p , et restriction directe sur la quantité, l'interprétation maximale ou littérale de p . Dans le premier cas, en (20), il s'agit de limiter la valeur argumentative de p (souvent en refusant une implication). Dans le second, en (21), il s'agit d'une restriction sur la quantité.

(20) Il est riche, mais il est quand même démuné d'argent

(21) Tous dormaient. Cependant l'un d'eux gardait un œil ouvert.

a. I dormaient toute. (Mais) y en a un qui gardait un œil ouvert par exemple (Q).

- c) Le groupe des rectificatives ou correctives où la proposition q limite la force de l'assertion de la première proposition p . Morel (1980) propose comme cas-type *encore que*, toujours postposé et précédé d'une pause.

Nous y ajoutons la possibilité d'insérer *après tout*, *finale*ment, *tout compte fait*. La proposition q est très particulière (accepte l'indicatif présent, futur ou futur hypothétique avec *quoique* et *bien que* postposés; refuse *même si* avec l'imparfait hypothétique; refuse l'interrogation en monologue ou en dialogue...). Si l'on prend comme critère l'aspect rétroactif de ces phrases, on a sans doute intérêt à prévoir que *bien que*, *mais*, *pourtant* peuvent y apparaître pour signaler une certaine rectification de p en q .

(22) J'irai, encore que ça m'embête (finale

(23) J'irai, mais ça m'embête (tout compte fait)

(24) J'irai, pourtant ça m'embête (finale

J'irai, ça m'embête pourtant (en fin de compte)

J'irai, bien que ça m'embête (après tout)

2.2.3 Variations sur q

C'est sans doute la partie la moins évidente et la moins étudiée. Nous aurons à considérer si p et q sont produits par le même locuteur, imitant en cela Moeschler et de Spengler (1981, p. 94), si q est informatif, préasserté ou donné par la situation; si l'acte illocutoire en q est assertif, impératif, interrogatif...; si q est positif ou négatif... Dans le cas des rectificatives, q est nouveau (*encore que*). Dans les autres emplois où la subordonnée est postposée ($R\ p, q \rightarrow p, R\ q$) la proposition q est au contraire non informative (rappel). Avec les coordonnants ou les adverbes, la proposition q est le plus souvent informative, à une exception près (p et $q!$: *Il pleut et tu sors!*).

2.3 La rigidité du schéma ne doit pas faire illusion sur l'existence de zones intermédiaires, mais il permet de fixer clairement les zones où les marqueurs peuvent apparaître. Surtout, nous pensons avoir exploité les résultats de diverses études antérieures pour les insérer dans une grille d'ensemble : la notion de concession au sens restreint y apparaît; si nous refusons d'utiliser le terme de concession pour désigner la relation, nous avons parlé de restriction sur les conséquences (c'est-à-dire de la valeur argumentative de la cause) et donc d'implication niée (dans la mesure où les langues naturelles ne peuvent séparer la cause et l'implication bien souvent); enfin le lien avec les hypothétiques n'a pas été négligé, pas plus que les aspects présuppositionnels ou la notion d'univers de croyance (Martin 1982) car la relation R entre p et q est attendue.

2.4 Il devrait nous être possible, avec ces variables, de caractériser les uns par rapport aux autres les emplois des morphèmes du québécois et du français. Nous allons le faire en 3 parties et constater :

- a) la valeur de *quand même* et *comment que* face à *même si* et *avoir beau* surtout ;
- b) le rôle assertif de *par exemple* dans les restrictives du québécois, cela en partant de sa valeur argumentative (qui permet l'assertion);
- c) le rapport évident entre *quand même* et *pareil* dans la zone des restrictives sur les conséquences (en les comparant à *pourtant*). Mais nous montrerons aussi que *pareil* n'a pas accepté, en partant de cette zone de «restriction sur les conséquences», les emplois atténuatifs ou de reproche, caractéristiques de *quand même*.

3. *Quand même que, comment que* : les subordonnants

Notre objectif est de montrer que *quand même que* a le comportement de *même si*; que *comment que* a celui de *avoir beau*; que *quoique* est à part. Pour parvenir à cet objectif, nous utilisons des tests de compatibilité avec diverses opérations (interrogation, conditionnel, impératif, distribution ; valeur générique...). Les résultats permettront à notre avis :

- a) de grouper à part *quoique, bien que* dans une zone de concession; *avoir beau* et *comment que* dans une autre zone (concession mais insuffisance de *p*); *quand même* et *même si* dans une dernière zone (indifférence car insuffisance). Ces faits de concession exigent l'ordre *R p, q*.
- b) de constater quelques différences mineures entre les unités de chaque groupe (*quoique* ≠ *bien que*; *avoir beau* ≠ *comment que*; *quand même que* ≠ *même si*) dans l'ordre *p, R q* où la subordonnée est postposée. Cependant, malgré les valeurs sémantiques nouvelles (rectification, incompatibilité au lieu de concession) mises en évidence par diverses opérations, la proximité de *avoir beau* et *comment que* reste nette (ils refusent cet ordre). Celle de *même si* et *quand même que* (qui acceptent les deux ordres et les deux valeurs) reste évidente aussi. *Quoique* et *bien que* (rectificatifs surtout) restent aussi voisins, même si *bien que* a une meilleure tolérance pour marquer l'incompatibilité.
- c) de valider nos propositions sur les variations possibles de *p, R, q* : les différences syntaxiques sont en effet reliées à des faits sémantiques établis dans la grille de référence.

3.1 Dans les études sur le québécois, ces morphèmes sont peu étudiés, et dans les grammaires ou dans des études plus approfondies, la séparation entre la concession, l'insuffisance et l'indifférence (ce qui peut inclure l'hypothèse) n'est pas toujours faite, non plus que la distinction entre la concession, la rectification ou l'incompatibilité. Nous devons pourtant bien séparer ces emplois, soit en insistant sur la nature de *R*, soit sur celle de *p*, soit sur celle de *q* et sur la distribution.

3.2 *Quand même que* apparaît nettement plus proche de *même si* que de *bien que, quoique* ou *avoir beau*. Cela signifie pour nous que sa valeur concessive est douteuse, car *p* n'est pas concédé mais laissé en suspens avec *quand même que* et *même si*, ce qui va être vérifié plus bas. Mais cela a aussi des conséquences pour *R*. En effet, laisser *p* en suspens, c'est le déclarer

indifférent, c'est ne pas voir l'implication R entre p et q . Dans les autres cas, la situation est bien différente. Avec *si ... que*, *avoir beau*, on accepte bien p , mais on le déclare insuffisant, pour envisager une loi d'implication, une relation. Avec *bien que*, *quoique*, on concède clairement p mais aussi l'existence de la relation R attendue, c'est-à-dire de l'implication, et on concède donc deux faits : la vérité de p et l'existence de R , tout en refusant les conséquences de p .

3.2.1 Dans les phrases génériques ou répétitives, seul *même si* est substituable à *quand même que*, *quoique* et *bien que* étant exclus.

(25) Chez nous { même s'il fait beau, les gens ne sortent pas
 { quand même que

(26) On le réalise pas, savez, quand même qu'on vient près de mourir (BMT 110 008 03)³.

L'apparition de *bien que*, *quoique* indiquerait une concession et le sens serait nettement altéré. La paraphrase acceptable est *pluie ou pas pluie*. Notons que *il a beau* et *comment que* peuvent exprimer la concession, l'insuffisance, mais non l'indifférence et que cela les rend difficiles en (25) surtout, mais aussi en (26), dans des phrases génériques où l'on refuse l'implication en posant p indifférent.

3.2.2 Les emplois où *même si* et *quand même que* servent à reprendre une proposition préassertée laissent aussi la valeur de vérité de p en suspens. Avec *bien que* et *quoique*, p est réasserté, et on concède et la vérité de p et l'existence de l'implication préconstruite. La différence sémantique est claire : avec *quand même que* et *même si*, on déclare p indifférent ; avec *bien que*, *quoique*, on refuse de se soumettre à l'implication, tout en reconnaissant la vérité de p et la validité de l'implication attendue.

(27) — Pierre est arrivé
 { — Quand même qu'y est arrivé, je continue
 { Même s'il est arrivé

(28) Il n'est pas fort, { même s'il est grand
 { quand même qu'y est grand

En (27), tout comme en (25), *bien que* ou *quoique* ne sont pas très spontanés, et leur apparition change nettement le sens. *Il a beau* est

3. Corpus Beauchemin, Martel, Théoret, Université de Sherbrooke; les chiffres donnent l'informateur, la page puis la ligne.

acceptable (insuffisance de *p*) mais *comment que* est assez difficile ici aussi. Les deux sont très difficiles postposés, comme en (28).

3.2.3 Le statut concessif de *quoique, bien que* interdit aussi leur emploi dans les cas où *p* est déclaré non seulement indifférent, mais encore hypothétique, grâce à l'imparfait (avec *même si*) ou au conditionnel (avec *quand même que*).

- (29) — Pierre va arriver de bonne heure aujourd'hui
 { — Quand même qu'i serait là, je pourrai(s) pas le voir
 Même s'il était
 *Quoique / *bien que / ?il aurait beau

Ici encore, *avoir beau* et *comment que* sont sémantiquement différents (concession et insuffisance) et plutôt hésitants avec l'hypothèse, en réponse surtout. On peut aussi noter l'existence d'une tournure concurrente (*Il serait là que...*) et réservée à cet emploi. Surtout, *quoique, bien que*, tournures visiblement orientées vers la concession, ne peuvent déclarer l'hypothèse. *Quand même que*, en tout cas, accepte facilement le conditionnel passé ou présent, tout comme *même si*, car ils ne déclarent pas la concession mais l'indifférence.

- (30) Quand même que le bateau aurait été dans le fond du lac,
 moé j'étais capable de sortir (BMT 136 060 13)
 a. Quand même t'aurais de l'argent (BMT 210 214 21)
 b. Quand même que tu m'amènerais l'Évangile
 (BMT 212 225 01)

3.2.4 On doit aussi tenir compte de l'existence de deux types d'interrogation : le type (*p R q?*) où seul *q* est connu et le type (*p ? R q?*) où *p* et *q* sont connus. Or le comportement avec l'interrogation rapproche aussi *quand même que* et *même si* pour les séparer de *quoique* et de *avoir beau*. *Quand même que* et *même si* acceptent les deux types, mais *avoir beau* et *quoique* refusent au moins le type *p R q?* Avec l'impératif, on a les mêmes classifications (mais *bien que* a une meilleure tolérance en (31) — (32a) que *quoique*).

- (31) Tu y vas? { quand même qu'il est là?
 *quoiqu'il
 ?il a beau
 même si / bien que

- (31) a. Tu y vas { quand même qu'il est là?
 même si / bien que
 *il a beau
 *quoique

- (32) Avance, { même s'il est là
 *il a beau
 *quoique
 ?bien que
 quand même que

- (32) a. { Même s'il est là, avance
 Quand même que
 ?Il a beau
 *Quoique
 ?Bien que

On peut considérer que tous ces faits syntaxiques permettent de bien situer *quand même que* et *même si* dans une même zone, face à la concession *quoique* et à la concession marquée comme insuffisante *avoir beau* et *comment que*.

3.3 Il reste cependant à déterminer, si, malgré de profondes ressemblances, *quand même que* et *même si* ne peuvent différer sur certains points, ou même si *quand bien même* ne serait pas un meilleur équivalent. Malgré les différences que nous allons relever entre *quand même que* et *même si*, nous privilégions l'étude du rapport entre *quand même que* et *même si* pour des raisons de niveaux de langue (*quand bien même* étant littéraire). Mais la proximité de *quand bien même* avec *quand même que* n'est pas douteuse : sauf en (28) et en (31) — (32a), ils sont substituables, des faits catégoriels (subordonnant/adverbe?) pouvant entrer en jeu. Il convient donc d'être prudent dans l'affirmation des équivalences. Dans le cas de *même si* et *quand même que*, on peut observer des différences non négligables dans l'ordre $p R q$ où R est rectificatif.

3.3.1 *Quand même que* refuse clairement les emplois rectificatifs, acceptés par *même si*, *quoique* ... et typiques de *encore que*.

- (33) Je vais y aller, $\left\{ \begin{array}{l} \text{même si, finalement, ça ne me tente plus} \\ \text{bien que} \\ \text{quoique} \\ \text{encore que} \\ \text{*quand même que} \end{array} \right.$

Bien entendu, le fait n'est pas distributionnel, car *quand même que* peut apparaître dans cette position, mais sans porter une valeur rectificative. Cela revient à dire qu'il aura alors été préasserté, et au lieu d'être rectificatif, il a plutôt pour rôle de signaler que la contradiction est assumée. (Voir 2.2.1a et 3.4.4 pour le tableau) Examinons les faits avec précision, et montrons que *même si* est bien ici rectificatif (et que donc les emplois refusés par *quand même que* postposé sont bien les emplois rectificatifs et eux seuls). Nous prenons comme critères : la substitution avec *encore que*, l'affinité et la compatibilité avec un adverbe de réinterprétation (*tout compte fait*), l'impossibilité d'apparaître avec interrogation en dialogue ou en monologue pour tout emploi rectificatif de *même si*, *encore que*, *quoique*, *bien que*.

- (34) J'y vais, $\left\{ \begin{array}{l} \text{encore que, finalement, ça ne me tente plus} \\ \text{même si} \end{array} \right.$
 J'y vais — *Même si, finalement, ça ne te tente plus?
 Tu y vas? *Même si, finalement, ça ne te tente plus?
 *Y vas-tu, même si finalement, ça ne te tente plus?

Ces opérations sont pourtant possibles dès que l'on retourne à des emplois oppositifs où le contenu de la subordonnée, connu, est déclaré incompatible, emplois où *quand même que* et *même si* apparaissent, mais non *encore que*.

- (35) J'y vais, quand même que ça me tente plus
 J'y vais — $\left\{ \begin{array}{l} \text{Même si ça te tente plus?} \\ \text{Quand même que ça te tente plus?} \end{array} \right.$
 Tu y vas? Quand même que ça te tente pas?
 Y vas-tu, quand même que ça te tente pas?

3.3.2 Il y a aussi une autre zone refusée par *quand même que* et acceptée par *même si*. *Même si* accepte facilement des emplois restrictifs où la restriction porte sur un élément implicitement contenu dans un lexème (un sème ou un virtème de Pottier 1974, pp. 62-75). On opposera ainsi (36) à (37) et (38) :

- (36) { Même s'il fait du vélo, ce n'est pas un sportif
 { Quand même que
- (37) — Tu devrais le prendre dans ta chorale, s'il chante
 — Non, parce que, { même s'il chante, il chante faux
 { ?quand même que
- (38) — Vas-tu au spectacle quelquefois?
 — Oui, mais { même si j'y vais, j'y vais pas souvent
 { *quand même que

Un changement dans l'ordre des propositions paraît encore accentuer la difficulté de *quand même que* en (37) et (38), mais (36) inversé est acceptable avec *même si* et *quand même que* : il s'agit là d'une restriction sur les conséquences déductibles. En (37) et (38) *avoir beau* et *quoique/bien que* sont aussi très difficiles.

3.3.3 On pourrait, à la rigueur, se pencher sur quelques variations perceptibles avec l'interrogation et les formes en *-rait* ou le présent, dans une perspective qui lierait les opérations. À titre d'exemple, *quand même que* n'a pas la valeur de *même si* en (39), *même si* seul pouvant être hypothétique ou réassertif, *quand même que* réassertant («dans le cas où ≠ malgré»)⁴.

- (39) Est-ce que tu viens { même si Pierre vient? (2 valeurs)
 { quand même que Pierre vient? (1 valeur)

En réponse avec interrogation, le conditionnel est nettement plus naturel avec *quand même que* que le présent.

- (40) — Je ne veux pas le voir.
 — { ?Quand même qu'il est là pour ça?
 { Même s'il est là pour ça?
- (41) — Je refuse désormais de le voir
 — { Quand même qu'il viendrait juste pour ça?
 { Même s'il venait juste pour ça?

Mais il est difficile d'être assuré de telles zones. Il est donc préférable de revenir à nos objectifs : *quand même que*, proche de *même si*, nous apparaît

4. On retrouve là un problème assez proche de celui signalé par Ducrot (1972, p. 171) qui avait montré l'existence de deux valeurs pour *si* postposé avec une interrogation, qui signifie l'hypothèse ou la concession (nous lui laissons le choix du terme), c'est-à-dire *si* ou *même si* :

Est-ce que Pierre viendra si Marie vient?

Nous proposons une solution simple à ce changement : l'ordre des propositions peut faire des conditionnelles des restrictives, des concessives des oppositives (contradiction...)

finalement, d'après notre grille, où étaient explicitées les 3 valeurs de *p* (concedé — avec insuffisance parfois — indifférent, nouveau), remplir surtout la zone 2 de *p* (indifférence). Pour la relation *R*, les deux ont une zone commune, mais les emplois rectificatifs ou restrictifs lexicaux sont particuliers à *même si*.

3.4 *Comment que* va nous poser des problèmes du même ordre, mais il apparaît au départ plus difficile de lui trouver un équivalent direct qui permettrait de fixer ses zones sémantiques et les opérations compatibles (*avoir beau?*, *quoique?*, *bien que?*). De *avoir beau*, il possède plusieurs contraintes distributionnelles, ce qui facilite l'interprétation sémantique : *comment que* et *avoir beau* sont nettement concessifs, tout en signalant l'insuffisance, car les conséquences attendues ne sont pas respectées. En gros, *avoir beau* et *comment que* apparaissent plus concessifs que *même si* ou *quand même que* en raison de leur place en tête de phrase qui les spécialise et de leur peu d'affinité avec le conditionnel (il s'agit de tendances très nettes, mais le rapprochement phonétique entre *quand même que* et *comment que* justifie des chevauchements. Voir Lagacé 1984, p. 240). Cela n'en fait pourtant pas des équivalents de *quoique/bien que*, purement concessifs ou encore rectificatifs et marqueurs d'incompatibilité dans les emplois postposés.

3.4.1 Le fait que *comment que* est concessif se manifeste par sa distribution et ses emplois. Parmi les arguments possibles, retenons ceux-ci :

- a) Refus des emplois génériques en (42), où la vérité d'un fait n'est pas concédée. L'inversion rend la phrase grammaticale, car la valeur concessive est éliminée (*même quand*) :

(42) Ici, { même s'il fait froid, les gens sortent
 { quand même que
 { *bien que / *quoique / *malgré que (≠ 'même quand')
 { *comment que
 { ?il a beau faire

(42) a. Chez nous, le monde i sortent pas, comment qu'i fait beau
 (voir 25)

- b) Rareté dans les emplois hypothétiques en (43).

(43) — Pierre va arriver de bonne heure

- Quand même qu'y arriverait, je le verrai pas
- Même s'il arrivait
- ?Comment que (possible, mais rare)
- *Bien / quoique / malgré que
- ?Il aurait beau arriver

c) Refus des emplois postposés où la concession est nettement affaiblie au profit des valeurs rectificatives en (44) ou contradictoires en (45) et (46), particulièrement avec l'interrogation en (47) et l'impératif en (48), où la valeur concessive est rendue nulle, la proposition préassertée apparaissant pour souligner une contradiction.

(44) Je pars, {
quoique, après tout, je serais bien ici
même si
bien que
*il a beau
*quand même que
*comment que

(45) Je pars, {
?quoiqu'il fasse nuit / fait nuit
quand même qu'il fait noir
bien qu'il fasse nuit
malgré que / N
?comment qu'il fait noir / ?il a beau
même s'il fait nuit

(46) Il n'est pas fort, {
?quoiqu'il soit grand
bien qu'il soit grand
quand même que
même si
?comment que
?il a beau
malgré que / N

(47) Tu n'y vas pas? {
Quand même que Jean t'attend?
?quoique
bien que
même si
??avoir beau
*comment que
malgré que / N

positions attendues pour la concession et donc en tête de phrase) est clairement fixé, entre *quoique* et *même si/quand même que*.

Tous les emplois postposés, rectificatifs ou marqueurs d'incompatibilité, leur sont refusés. En passant derrière la principale, les subordonnants prennent une valeur rectificative ou une valeur d'incompatibilité, généralement associée à l'exclamation ou à l'interrogation. Il convient d'insister sur ces faits d'ordre et de compatibilité avec des opérations pour dépasser l'analyse intuitive. Il convient aussi d'éliminer, dans l'ordre $p R q$ (refusé justement par ces morphèmes) la possibilité de la concession. L'apparition de l'exclamation, de l'interrogation, de la nominalisation indique bien qu'il s'agit d'une réassertion, non d'une concession proprement dite en tant qu'acte illocutoire :

- (52) Tu pars? { bien qu'il pleuve?
 *il a beau pleuvoir?
 même s'il pleut?
 *comment qu'il pleut?
 malgré la pluie?

- (53) Il pleut et tu pars?!/!

Il est notable que la présence d'un acte illocutoire de type interrogatif ou impératif soit acceptable avec la concession ou l'indifférence, mais non avec la concession associée à l'insuffisance (*avoir beau, comment que*. Voir aussi (31) à (32a) sur ce point).

3.4.3 Ajoutons cependant que *comment que* a déjà eu une autre valeur (Gougenheim 1951, p. 207) et signifiait «quelle que soit la manière dont». Nous avons entendu cet emploi, peut-être isolé :

- (54) Comment que tu le mettes, i va tomber pareil (1982, locuteur de Coaticook)

Ces propositions ne nous apparaissent pas concessives (même si elles sont étudiées par Fradin (1978) sous le nom de «concessives extensionnelles»). Il s'agit simplement de parcourir tous les cas possibles et de refuser l'implication, attendue au moins pour certaines positions définies du parcours. Ces tournures, comme le montre *quoique* (issu de *quoi que*) et *comment que* du québécois (ou *comme que* et *combien que* du moyen français), sont devenues concessives. On peut visualiser ces glissements en examinant le tableau ci-dessous qui corrobore les faits (indéfinition → indifférence → concession, car indifférence sur les conséquences).

3.4.4 Synthèse des résultats (subordonnants)

I. ORDRE R P, Q CONCESSIF

Statut de *p* : 3 possibilités données par le subordonnant (concession; concession et insuffisance; absence de concession)

Statut de *R* : 2 possibilités (opposition; refus de conséquences ou d'implication)

a) concession réelle. On assume la vérité de *p* et l'existence d'une opposition, d'une implication non respectée.

F : *quoique, bien que, malgré que* (rare)

Q : *malgré que* (seul utilisé)

b) concession mais insuffisance. On assume la vérité de *p* mais non sa capacité à impliquer *q*.

F : *avoir beau, tout ADJ que*

Q : *comment que, avoir beau*

c) absence de concession. On déclare *p* insuffisant et alors indifférent, ce qui permet souvent l'hypothèse en *p*.

F : *quand bien même* (+ cond.), *même si* (+ ind. ou cond.), *quand* (+ cond.), *si* + ADJ + *que*, alternatives avec *ou*, généralisantes du type *quoi que, qui que, il peut toujours* (+ infinitif).

Q : *quand même que* (+ ind. ou cond.), *i peut toujours ben* (+ inf.), *comment que* de (54).

Notes 1) La hiérarchie dans la concession est claire : a) *p* et *R*; b) *p* sans *R*; c) ni *p* ni *R*

2) Le recul évident de *quoique, bien que, malgré que* pousse certains morphèmes à monter d'un degré dans l'échelle. Ainsi *avoir beau* passe en a) et *même si* en b). Le fait est bien attesté en diachronie et semble cyclique (*quoi que* → *quoique; comment que*).

3) *encore que* est exclu.

II. ORDRE P, R Q RECTIFICATIF (Ordre rigoureux, pause obligatoire, interrogation refusée, même énonciateur nécessaire, adverbe du type *après tout* possible).

Statut de *p* : nouveau en général

Statut de *R* : réinterprétation, rectification de la portée de *p* par *q*

Statut de *q* : nécessairement nouveau

F : *bien que, quoique, encore que, même si, malgré que* (rare)

Q : *malgré que, même si*

Exclus : F : *avoir beau, quand bien même*

Q : *comment que, quand même que*

III. ORDRE P, R Q ADVERSATIF (pause facultative, interrogation possible (*p ? R q; p R q?*), deux énonciateurs possibles)

Statut de *p* : préasserté ou donné par la situation (*p ? R q?*); nouveau (*p R q?*; *p R q*)

Statut de *R* : opposition ou conséquences/implication non respectées

Statut de *q* : préasserté ou donné par la situation

F : *malgré que, ? quoique, malgré N, quoique + ADJ, bien que, ? avoir beau, alors que, même si* (condit. rare)

Q : *malgré que, quand même que* (condit. rare), *malgré N, même si, ? avoir beau*.

Exclus : F : *avoir beau (p R q?), encore que, quoique (p R q?)*

Q : *Comment que*

Notes 1) La nominalisation ou l'interrogation conjointe de *p* et *q* (*p ? R q?*; *p R q?*) indique bien que *p* et *q* sont souvent connus tous les deux, que l'enjeu est bien leur compatibilité, ce que souligne bien *et/pi* (Q)

(53) Il pleut et tu sors!?

I mouille pi tu sors!?

Tu sors malgré la pluie!?

2) Avec les adverbes et les coordonnants, en raison de l'ordre *p R q*, on a des emplois rectificatifs ou adversatifs mais non concessifs. Dans ce cas *q* est rarement préasserté.

3.5 Sur le plan morphologique, signalons aussi les variantes *comment*, *comment c'est que*, *comment même que* et *quand même de comment que* et

quand même que. Enfin diverses tournures sont attestées, surprenantes ou plus familières, comme (55a), où *ben* est caractéristique du québécois :

- (55) Comment si ça fait deux trois nuits ça gèle pas, ça fait rien
(BMT 158 119 05)

a. I peut toujours ben chialer, j'y ouvrirai pas (pareil)

Nous retrouverons *toujours ben pas* avec certaines valeurs de *quand même* (en 5.4.2). L'existence de cette tournure rappelle le rôle de *bien* («Il est bien un peu mou, mais ...»), de *il peut toujours* dans les concessives-restrictives du français.

Quant à *malgré que*, très spontané en québécois, il y remplace *encore que*, *quoique* et *bien que* et est donc concessif, rectificatif et marqueur d'incompatibilité.

4. Par exemple

4.1 Le mouvement par lequel un morphème à valeur nettement argumentative (introduction de la preuve) a pu devenir une marque de restriction et de rectification, assez déroutant au départ, peut sans peine être explicité. Il suffit de considérer que l'on passe de l'introducteur de la preuve (*par exemple, ainsi*) au morphème de renforcement de l'assertion, en particulier dans les zones de restriction et de rectification. On peut noter que *don(c)* a subi une évolution du même type passant du plan argumentatif à la marque de force illocutoire. Nous proposons les étapes suivantes :

- a) En partant de (56), exemple d'emploi originel, on peut constater les emplois argumentatifs de *par exemple*. Après l'énoncé d'une loi générale, on trouve la preuve, le cas particulier qui justifie l'assertion de la loi :

- (56) Les Français sont des bavards.
 { Ainsi X qui est français parle beaucoup
 { Par exemple,

- b) On arrive ensuite au cas type qui justifie l'assertion d'un fait qui montre les limites de la loi, ou à l'usage assez oppositif (*en revanche, au contraire*) d'ailleurs connu du français.

- (57) Y est toujours de bonne humeur, mais on l'a insulté.
 Ben là, par exemple, i riait plus

a. J'aime pas le vin. La bière, par exemple, j'aime beaucoup ça
(F,Q)

c) À partir de cet emploi, *par exemple* peut apparaître comme simple marque d'assertion dans des contextes où il n'y a plus de rapport entre une loi, un principe et sa manifestation. Il marque plutôt ou la force de l'assertion ou l'étonnement, car le fait ne correspond pas à la loi.

(58) J'ai ben aimé ça par exemple (BMT 107 014 05)

(59) Jacques est tombé à l'eau
— Ben, par exemple!

(60) J'irai pas tout seul par exemple

Mais *par exemple* peut aussi renforcer non plus l'assertion mais plutôt la promesse à valeur d'exigence (acte illocutoire dérivé).

(61) Tu vas me le rendre par exemple

d) C'est à partir de ces emplois que le *par exemple* marqueur de renforcement de l'assertion dans des contextes restrictifs ou rectificatifs se comprend. C'est en effet dans ces contextes qu'un marqueur de force illocutoire apparaît pour préciser les conditions exactes où la phrase antérieure conserve sa valeur de vérité. Les contextes d'apparition sont les suivants :

— restriction sur une quantification implicite ou explicite, rectification

(62) On les laissait monter sur les appareils. Pas sur tous par exemple

(63) C'était en italien, sous-titres français par exemple mais (...) c'était un film très intéressant à voir pareil (BMT 107 014 16)

(21) a. I dormaient toute. (Mais) y en a un qui gardait un œil ouvert par exemple

— restriction sur les conditions de réalisation d'un procès, rectification.

(64) Je veux bien y aller. Pas tout seul par exemple

(65) Je te le donne. { Tu me le rendras, par exemple
 { Rends-moi le

Les contextes performatifs suivis d'une exigence sont très fréquents («Tu peux y aller. Reviens vite par exemple»).

- restriction sur les conséquences prévisibles, ou la valeur argumentative (voir (5), (6) et (7) pour l'opposition sur la valeur argumentative).

(66) Y est pas gros. Y est fort par exemple

Y est beau, mais y est fragile par exemple. Cf. (5)

Dans tous ces exemples, *mais* peut apparaître sans difficulté, mais il n'est pas nécessaire. En l'absence de *mais*, *par exemple* est nécessaire pour que la phrase soit grammaticale, et on a donc les trois possibilités suivantes :

(67) Y est pas gros, mais y est fort

Y est pas gros, mais y est fort par exemple (plus spontané)

Y est pas gros. Y est fort par exemple

Pour vérifier la valeur restrictive de *par exemple*, on peut en plus de la présence de *mais*, noter des paraphrases restrictives : *cependant* en (62) ; à condition que / pourvu que / d'abord que (Q) + p en (64)-(65), *pareil* ou *quand même* en (66). Pour les aspects restrictifs de (64), conditionnelle restrictive, voir Dostie et Léard (dans ce numéro). L'étude de *pareil*, marqueur de restriction sur les conséquences prévisibles, va précisément constituer la deuxième partie de notre travail.

5. *Pareil*

Trois raisons peuvent justifier l'ampleur de cette dernière partie : la fréquence de *pareil*; l'existence d'études récentes sur les concurrents possibles (*pourtant*, *quand même*); la proximité, toujours relative bien sûr, de *pareil* et *quand même*. Cela va nous amener à montrer que

- a) syntaxiquement et sémantiquement, *pareil* a les propriétés de *quand même*, non de *pourtant* (compatibilité avec diverses opérations surtout);
- b) *pareil* recouvre exactement la zone sémantique de base de *quand même*;
- c) les différences entre *quand même* et *pareil* tiennent à l'extension sémantique de *quand même* vers des valeurs de reproche ou d'atténuation,

valeurs explicables par la disparition de la proposition *p*, qui, rétablie, autorise l'apparition de *pareil*.

5.1 *Position générale du problème*

Au sens où nous l'avons définie, la concession n'a plus ici aucun rôle et l'on passe du schéma *R p, q*, au schéma *p, R q* où *R* est adverbe, parfois associé à une coordination. La proposition *p* est donc informative (sauf indication contraire explicite : *oui, certes*, concessifs) et c'est la relation *R* et le statut de *q* qui varient. Nous voulons montrer que *quand même* et *pareil* ont pour rôle de restreindre les conséquences déductibles de *p* et que *pourtant* ne fait qu'indiquer une contradiction (assumée en monologue ou en dialogue, mais avancée comme objection parfois en dialogue). Cela suppose au départ que l'idée, surprenante, selon laquelle *quand même* est une sorte d'équivalent familier de *pourtant*, *cependant* ne soit pas retenue, malgré d'illustres prédécesseurs (*Le Littré*; Antoine 1959, p. 686; *le Petit Robert*; *le Lexis*). Toute étude superficielle indiquant le contraire, on est surpris d'une telle approximation. Cela suppose aussi que l'on s'accorde sur la valeur de *quand même* pour établir la comparaison avec *pourtant* et *pareil*. Or les diverses études donnent des résultats divergents quant à l'unité de *quand même*, et lorsque deux valeurs sont postulées pour *quand même*, elles ne concordent pas du tout (voir note 1). Suivant la perspective choisie, le découpage des valeurs et la question même de l'unité sémantique sont traités différemment. Comme nous utilisons leurs acquis et avons une perspective précise et comparative, nous évitons tout débat stérile. Nous espérons simplement, qu'avançant ici pas à pas, ressemblances et divergences apparaîtront. Comme l'unité sémantique de *pourtant* n'est pas envisagée par Anscombe (1983), il n'y a ni convergence ni divergence claire pour ce morphème.

5.2 *Pareil : un équivalent de quand même, non de pourtant*

Montrer que *pareil* a le comportement de *quand même* et non celui de *pourtant* est sûrement un excellent moyen de prouver leur parenté. Dans un deuxième temps, déterminer les opérations avec lesquelles *pareil* et *quand même* sont compatibles permet de proposer une hypothèse sur la valeur sémantique de chaque morphème. Nous examinons donc ici les faits syntaxiques (connus ou nouveaux) qui permettent de distinguer *pourtant* et *pareil* / *quand même*.

5.2.1 Lien avec les coordonnants

Spontanément, *mais* accompagne *quand même* et *pareil*, tandis que *et* accompagne *pourtant* (rappelons, pour l'interprétation sémantique, que *et* ou *pi* fonctionnent dans les schémas soulevant l'incompatibilité : «Y a pas de nuages et / pi i pleut. Bizarre»).

- (68) Y a pas de nuages, mais il pleut $\left. \begin{array}{l} \text{pareil} \\ \text{quand même} \end{array} \right\}$

- (68) a. Y a pas de nuages, et pourtant il pleut

Fait intéressant : les cas où *et* apparaît avec *quand même* sont aussi ceux où *pi* apparaît avec *pareil*. Il s'agit des cas où la réfutation d'une loi se fait par un exemple précis, ou en réponse avec interrogation :

- (69) — Quand on travaille, on réussit
 — Pas toujours.
 Moi, j'ai travaillé $\left\{ \begin{array}{l} \text{et j'ai quand même pas réussi} \\ \text{pi j'ai pas réussi pareil} \end{array} \right.$
- (69) a. J'ai travaillé — Et tu as échoué quand même?
 Pi t'as pas réussi pareil?

Tout cela confirme bien la parenté de *quand même* et *pareil*, mais on voit aussi que *et* / *pi* apparaissent dans des contextes où *quand même* et *pareil* n'ont plus la valeur pure de «restriction sur les conséquences prévisibles». Ainsi en (69a), où *q* a été préasserté, on s'étonne que l'implication ne soit pas respectée et en (69) on réfute l'implication. Ajoutons qu'en dialogue avec exclamation *et pourtant* est remplacé quant à lui par *mais ... pourtant!*

- (70) J'ai échoué. $\left\{ \begin{array}{l} \text{— Mais tu as travaillé pourtant! (étonnement)} \\ \text{Et tu as travaillé pourtant? (demande de confirmation)} \end{array} \right.$

5.2.2 Lien avec les actes illocutoires

On vient de constater le rôle du dialogue et des modalisations dans les alternances de coordonnants, parallèles pour *pareil* et *quand même*. Avec des actes illocutoires comme l'impératif et l'interrogation, le résultat est le même : *pareil* et *quand même* s'opposent à *pourtant*, que l'acte soit direct ou en complétive.

- (71) Vas-y quand même / pareil
 a. *Vas-y pourtant

- b. J'exige qu'il aille quand même / pareil
 - c. *Je veux qu'il aille pourtant
- (72) Y vas-tu quand même / pareil?
- a. *Y vas-tu pourtant?
 - b. Il te demande si tu y vas quand même / pareil
 - c. *Il te demande si tu y vas pourtant

Autre fait intéressant : dans certains contextes négatifs, *pour autant* tend à remplacer et *quand même* et *pareil*. Anscombe (1983) a bien signalé ce fait.

- (73) N'y vas pas pour autant / *Vas-y pour autant
 ?Vas-y pas pareil / *quand même

Pareil a peut-être une meilleure tolérance à la négation en (73), mais le parallélisme réapparaît en (72) et en (72b) où la négation est refusée par *pareil* et *quand même*.

5.2.3 Unidirectionnalité de *quand même* et *pareil*

Plusieurs études (Morel 1980; Blumenthal 1980; Moeschler et de Spengler 1982, p. 26) ont signalé ce fait particulier qu'est la bidirectionnalité de *pourtant*. En effet, l'ordre *p R q* ou *q R p* est possible sans changement sémantique évident. Toutefois les conséquences sur la valeur fondamentalement contradictoire de *pourtant* n'ont pas été vues aussi clairement. En l'absence d'orientation, *p* ou *q* peut avoir déjà été asserté et cela justifie l'ambiguïté signalée par Moeschler et de Spengler (1982, p. 26). Face à *pourtant*, *quand même* et *pareil* ont la même unidirectionnalité, et *q* ne peut jamais avoir été préasserté (sauf exception qui les concerne aussi ensemble, où *R* est réfuté, comme nous le montrons plus bas). Comparons donc les schémas suivants :

- (74) Je travaille, et pourtant je suis fatigué (pause)
- a. Je suis fatigué et pourtant je travaille
 - b. *Je travaille, mais je suis fatigué quand même/pareil
 - c. Je suis fatigué, mais je travaille quand même/pareil

L'exception, qui concerne encore une fois et *pareil* et *quand même*, ne peut apparaître qu'en cas de contestation d'une préassertion. On a donc assertion de *p*, contestation de *p* en raison de *q* (contraposition d'un conditionnel) et finalement réfutation et maintien de *p* avec concession de *q*. D'où l'exemple (75) et les 3 étapes explicitées.

- (75) — Je suis épuisé
 — Ça m'étonnerait, puisque tu n'arrêtes pas de travailler
 — Oui, c'est vrai, je continue, mais je suis fatigué quand même / pareil

- { — Assertion de p : «Je suis épuisé»
 { — Contes- { Conditionnel : $si\ p, alors\ q$: si on est fatigué, alors on
 tation { Contraposition : $si\ \sim q, alors\ \sim p$: «Si on n'arrête pas
 — Réfutation : $q, p\ quand\ même / pareil$

On peut considérer que l'inversion du schéma par la contraposition permet de rendre compte de la direction inattendue de *quand même*.

5.2.4 Faits divers d'ordre syntaxique.

Même s'il est inutile de recourir à tous les arguments syntaxiques pour montrer la proximité de *pareil* et de *quand même* et leurs différences avec *pourtant*, nous proposons ici une liste de faits qui seront utiles pour l'interprétation sémantique des différences.

- a) *quand même* et *pareil*, sont refusés dans des schémas exclamatifs où *pourtant* est acceptable.

(76) Il est si gentil pourtant!

- a. *Il est si gentil pareil / quand même!
 b. Il est fatigué. Il est résistant pourtant /*quand même!

- b) de la même manière, si *pourtant* est manifestement possible avec des adjectifs (parfois en apposition) ou des relatives, *pareil* et *quand même* ne le sont pas (voir Morel 1980, pp. 717-727, pour plus de détails).

(77) Un enfant, pourtant malade, tournait la roue

- a. *Un enfant, { malade pareil, tournait la roue
 { quand même malade
 b. Les cris de colère d'un enfant pourtant calme
 c. ?Les cris de colère d'un enfant { quand même calme
 { calme pareil

Nous devons cependant tenir compte de certains emplois atténuatifs de *quand même* refusés par *pareil*, généralement associés au caractère implicite

des propositions en (76) et (77c). (Voir 5.4.1). Or, en (77b), *pourtant* a un effet de contraste, bien différent de ces emplois atténuatifs de *quand même*.

- c) Le fait le plus important à cause de sa clarté est que *pourtant* peut apparaître facilement en *p* aussi bien qu'en *q*, ce qui n'est jamais le cas de *pareil* ou *quand même*.

- (78) J'ai pourtant appuyé de toutes mes forces, mais ça n'a pas bougé
 a. J'ai appuyé de toutes mes forces, et pourtant ça n'a pas bougé
 b. * J'ai quand même / pareil appuyé de toutes mes forces, et...
 c. J'ai appuyé de toutes mes forces, mais ça n'a pas bougé pareil / quand même

5.3 Interprétation sémantique des données : la valeur de *pareil* et de *quand même*

5.3.1 Les tests syntaxiques montrent combien *quand même* et *pareil* sont proches, et combien *pourtant* en est éloigné. Il serait étonnant que cela ne soit que syntaxique, et on peut proposer une explication sémantique, c'est-à-dire envisager pour eux une zone sémantique commune que ne partage pas *pourtant*, qui devient alors impossible ou nettement différent sur le plan sémantique. Nous proposons les explications suivantes :

- a) La valeur de base de *pourtant* est de signaler l'existence d'une contradiction entre *p* et *q*, ou entre deux données de *p* en contraste comme en (77). La contradiction est assumée en monologue, mais en dialogue il s'agit d'une contradiction que l'on demande d'assumer, ce qui est pour nous une objection. Sans optimisme excessif, on peut croire que cela justifie la possibilité pour *pourtant* d'apparaître en *p* ou en *q*, d'être bidirectionnel (ou rétroactif), de ne pas apparaître dans les cas où *p* et *q* véhiculent des actes illocutoires différents (assertif, impératif, interrogatif). Nous rapprochons donc *pourtant* des emplois du type *malgré que* / *N* ou *bien que* postposés (mais avec *pourtant*, *q* est souvent informatif, avec *malgré que* / *N* ou *bien que*, *q* est réasserté dans ces emplois indiquant l'incompatibilité, la contradiction). Ajoutons que cette valeur amène *pourtant* à être plus réfutatif (nous préférons porteur d'objection) en dialogue que *quand même* (voir infra pour la discussion de cette valeur réfutative de *quand même*).

- b) *Quand même* et *pareil* au contraire, ont pour valeur de limiter les inférences possibles, les conséquences déductibles de p , bref de faire en sorte qu'une implication attendue ne soit pas retenue : $p \supset q$, mais $\sim q$ quand même. Nous partageons entièrement la description synthétique de Moeschler et de Spengler (1981, p. 106), mais nettement moins leur analyse des exemples, et encore moins leur découpage et leur terminologie⁵. Il y a de nombreux arguments possibles pour défendre cette description commune : cela explique bien l'unidirectionnalité de *quand même*, sa difficulté avec l'exclamation ou dans des fonctions syntaxiquement dépendantes. Nous rapprochons aussi *pareil* et *quand même* de *avoir beau*, qui indique l'insuffisance, la limite de p . Enfin cela explique aussi que la proposition q ne soit jamais préassertée, et que, en dialogue *quand même* (et parfois *pareil*) soit assez difficile avec sa valeur de base. Le même énonciateur devant asserter p et en même temps en limiter les conséquences, en dialogue *quand même* prend une valeur de reproche ou de simple atténuation, zone où *pareil* sera difficile.
- c) Une petite zone sémantique commune apparaît cependant, mais elle se limite aux cas où la contradiction est constituée par une relation cause-conséquence ;

5. Puisqu'il convient de prendre position face à la seule étude entièrement consacrée à *quand même* (Moeschler et de Spengler 1981), nous soulignons quelques divergences, au moins terminologiques :

- *quand même* et *pourtant* ne sont jamais pour nous concessifs. En dialogue, ce serait *pourtant* et non *quand même* qui signifierait l'objection, la réfutation. Le seul cas où *quand même* est réfutatif, en (75), n'est pas étudié par eux. Les valeurs réfutatives de *quand même* sont pour nous des valeurs atténuatives ou de reproche. Avec leurs exemples :
 - (i) — Il a échoué
 — Il a travaillé pourtant!
 - (ii) — J'aime pas le café
 { — T'as quand même vidé la cafetière!
 — Tu manques quand même pas de culot de dire ça!
- les oppositions de type subjectif / objectif sont acceptables, mais sont des résultats, des effets de sens de la valeur de base. Nous ne retenons pas non plus la hiérarchie de Moeschler et de Spengler (1982).
- l'interprétation des exemples pose parfois difficulté. Nous voyons mal pourquoi «intelligent» implique «non-brouillon», dans «Il est intelligent, mais quand même brouillon». L'opposition est dans l'orientation argumentative seule (voir nos exemples (5) à (7) où les faits sont exposés) et le *quand même* est atténuatif. Le «*quand même un peu brouillon*» en serait un indice.

- [illegible]

5.3.2 En partant d'évidences syntaxiques, nous avons pu montrer la différence entre *pourtant* et *quand même* / *pareil*, et envisager une explication sémantique de la différence, qui a pu rencontrer mais aussi éliminer quelques positions défendues par d'autres (interprétations forcées issues en général d'une perspective théorique envahissante). Nous devons maintenant montrer que de nombreux faits connexes sont justifiés par notre hypothèse :

- a) La proposition qui contient *pourtant* peut être informative ou non. Celle qui contient *pareil* ou *quand même* ne peut être, si elle limite les conclusions déductibles, que nouvelle (première inférence, réfutation d'une inférence fausse).

- (81) On ne le voit pas, et pourtant elle tourne
a. On ne le voit pas, mais elle tourne pareil / quand même

- b) En conséquence, en dialogue, les emplois de *pareil* / *quand même* sont difficiles, le même énonciateur devant limiter, pour les autres, les conséquences qu'ils sont prêts à tirer de *p* («N'en tirez pas la conclusion que...»). *Pareil* / *quand même* sont cependant faciles en monologue.

- (82) Je ne le prends pas, mais il est beau pareil / quand même
a. Je ne le prends pas et pourtant il est beau

En dialogue, le sens est différent (réfutation comme en (75)), et *pourtant* seul est possible spontanément, ou encore *n'empêche que*.

- (82) b. Je ne le prends pas — Il est beau pourtant (objection)
c. ?Je ne le prends pas — Il est beau quand même / pareil

- c) On peut cependant s'attendre à ce que l'auditeur propose ses propres conclusions à l'énonciateur, soit sous forme de souhait, soit sous forme interrogative :

- (83) Je ne le prends pas — J'espère que tu le trouves beau
pareil / quand même
a. Je ne le prends pas — Le trouves-tu beau pareil /
quand même?

- d) Après une interrogation rhétorique, on a la même situation qu'en dialogue (*p?*, reprenant une assertion antérieure), et seul *pourtant* est possible, car on souligne la contradiction :

- (83) b. Tu ne le prends pas? Il est beau pourtant
 c. *?Tu ne le prends pas? Il est beau pareil / quand même

- e) Le jeu des rangs et des temps, plus subtil, confirme cependant que *pourtant* insiste plus sur la contradiction, en raison de son affinité avec le passé et la troisième personne. *Quand même* et *pareil* préfèrent le présent ou la première personne, la combinaison du rang premier et du présent étant plus favorable encore.

- (84) Il a tué son chien, et pourtant il aime les animaux
 a. Il a tué son chien, et pourtant il aimait les animaux
 b. Il a tué son chien, mais il aime les animaux quand même / pareil
 c. ?Il a tué son chien, mais il aimait les animaux quand même / pareil

L'exemple (84c), curieux, n'est acceptable à cause du temps, que s'il s'agit d'une réfutation, non d'une première limitation aux conséquences déductibles de *p*. Par ailleurs, en (85), on peut voir le rôle du rang, en dialogue ou en monologue. On arrive cependant vite dans des zones floues :

- (85) Il pleut — Je m'en vais pareil / quand même
 a. —?Je m'en vais pourtant
 b. — Il s'en va pareil / quand même
 c. — Il s'en va pourtant
 d. Il pleut, mais je m'en vais quand même
 e. ?Il pleut et pourtant je m'en vais
 f. Il pleut et pourtant il s'en va

Comme on peut s'en douter, le jeu des notions lexicales n'est pas à négliger («J'ai de la fièvre, et pourtant je ne suis pas malade» est nettement plus acceptable que (85e) pour cette raison sans doute). Nous négligeons ce point très complexe.

- f) Enfin, et surtout, il y a les nombreux cas où *p* et *q* vont dans le même sens, c'est-à-dire ne sont pas en contradiction. Le rôle de *quand même* et de *pareil* est alors de limiter les conséquences déductibles de *p* à la seule interprétation littérale. Cela peut se faire en monologue ou en

dialogue, mais l'apparition de *pourtant* fait naître la contradiction (et non la limitation) ou l'opposition, dans les cas où *pourtant* est possible. La différence est claire. *Quand même* apparaît alors dans des systèmes scalaires ou hiérarchiques, dans des oppositions de type relatif / absolu... On approche là d'un *quand même* atténuatif où *pareil* devient difficile, sauf s'il s'agit d'emplois réfutatifs :

- (86) Il est très jeune, mais c'est quand même pas un nouveau-né / *pareil
- a. Il est excellent, mais c'est quand même pas le meilleur / *pareil
 - b. Ça marche, mais c'est quand même pas encore parfait
 - c. C'est presque fini, mais il reste quand même encore à ranger / *pareil
 - d. C'est le meilleur candidat — Il est quand même un peu mou / *pareil
 - e. C'est un excellent film — Il est quand même un peu long / *pareil
 - f. Il n'est pas très beau, mais il est regardable quand même / ?pareil

Si l'on combine les problèmes de directionnalité (5.2.3, exemple 14) et de gradation, on peut comprendre la difficulté de (87) où la directionnalité fait problème, et de (87c) où la limitation n'est pas possible avec *pourtant*, quand elle l'est avec *quand même*.

- (87) ?Il se repose, mais il ne dort quand même pas / *pareil
- a. Il se repose et pourtant il ne dort pas
 - b. Il ne dort pas, mais il se repose quand même / ?pareil
 - c. ?Il ne dort pas, et pourtant il se repose

5.3.3 Cela nous amène à un court bilan, appuyé sur quelques exemples clairs et sur des perspectives. Acceptons que *pourtant* et *quand même* / *pareil* répondent bien à nos critères (*pourtant* = contradiction; *quand même* et *pareil* = limitation des conséquences attendues) :

- (88) C'est un excellent film, et pourtant il m'ennuie
- a. C'est un excellent film, mais il m'ennuie quand même / pareil

- (90) — Tu vas le chasser, sans doute
 — Non, c'est quand même mon fils (*pareil)
- (91) C'est à trente kilomètres. Il faut quand même une heure pour y aller (*pareil)

On peut sûrement proposer une proposition *p*, implicite, du type «même si vous n'y pensez pas», qui permet aussitôt à *pareil* d'apparaître. Deux exemples inspirés de Moeschler et de Spengler (1981, p. 96) et Moeschler, Schelling et Zénone (1982, p. 183) vont le confirmer :

- (92) On a des journées tellement remplies que j'y arrive pas. J'y arrive pas parce qu'on a quand même deux journées en une (*pareil)
- (93) En fin de compte, je pense que quelqu'un qui consomme un produit euphorisant a quand même en premier lieu un problème intérieur (*pareil)

La proposition *p*, facilement déterminable a pour contenu «même si on tend à l'oublier» et *pareil* est aussitôt l'équivalent de *quand même*. Cet emploi rend compte de l'exemple (94) tiré de Moeschler et de Spengler (1982, p. 30) et des emplois de *quand même* en relatives.

- (94) Le pont s'est effondré : [même si on tend à l'oublier], il avait quand même 200 ans
- a. L'enfant, qui, quand même, n'ignorait pas son nom,...

On a sans doute un cas particulier d'atténuation dans des schémas où *q* reste en suspens, ce qui exclut aussi *pareil* :

- (94) b. Il n'a pas réussi, { mais quand même [il aura au moins essayé]
 { *mais pareil
 { mais il a le mérite d'avoir essayé pareil

On voit la différence sémantique avec *et pourtant*, possible en monologue ou en dialogue en (94b). De plus, *mais ... quand même* n'est possible qu'en monologue si *q* reste en suspens.

5.4.2 Le *quand même* combinant l'atténuation et le reproche

Atténuer au moyen d'une proposition implicite *p* du type *même si vous ne l'avez pas en tête, même si vous négligez ce fait*, est aussi une manière indirecte de faire le reproche de ne pas y avoir pensé, et cela est perceptible en (92) et (93). Cependant, il y a des contextes encore plus clairs :

- (95) Tu devrais quand même y repenser
- a. Y faudrait quand même pas exagérer
 - b. Tu devrais l'aider. C'est ta sœur quand même
 - c. Y a quand même des limites
 - d. Tu vas quand même pas me dire qu'il pleut
 - e. Je te laisse faire. Il faut quand même que tu apprennes

Ces emplois sont assez proches de l'exclamation, et la proposition *p* serait du type «même si tu refuses d'envisager le fait» ou encore «même si tu veux cela», qui permettent la réapparition de *pareil*.

- (96) Saute — Écoute, { même si tu veux, on est pas pour se
 { tuer pareil
 { on n'est quand même pas pour se tuer
- a. Arrête — On ne va quand même pas arrêter là
 — On est quand même pas pour s'arrêter là (Q)
 - b. Je ne suis quand même pas complètement fou

En québécois, *quand même* est possible, mais il est souvent remplacé dans ces emplois par *toujours ben (pas)* dans la série (95) ou (96), que *p* soit explicite ou non.

5.4.3 Le *quand même* de reproche (associé à *enfin* parfois)

Les emplois de *quand même* porteurs de l'acte illocutoire de reproche nous donnent une dernière série d'exemples où *pareil* est exclu. Ces emplois peuvent apparaître avec *p* implicite, mais aussi avec *q* implicite, et l'exclamation est fréquente. Il s'agit en somme de reprocher d'avoir outrepassé les conséquences déductibles de la réalité d'un fait (*Même si c'est vrai / même si tu l'as fait, cela ne se dit pas / cela ne se fait pas*).

- (97) — La guerre est déclarée
 — C'est quand même pas la fin du monde!
- a. Tu pourrais quand même répondre!
 - b. — T'as vu un peu les nudistes!
 — Quand même, Jacques, devant les enfants
 — Ben, c'est pourtant vrai
 - c. — Ce n'est qu'un idiot
 — Quand même. Ça ne se dit pas aussi clairement en public
 - d. — Ah quand même! (après une longue attente)
 - e. — Quand même! (réaction à un geste déplacé)

Les exemples (97b) et (97c) sont clairs : *Même si c'est vrai, cela ne se dit quand même pas et pareil* peut y apparaître si *p* et *q* sont reconstitués (*Même si c'est vrai, ça se dit pas pareil*).

5.5 L'usage, justifié, de *pareil* pour délimiter les effets de sens de *quand même*, permet de fixer les limites de certaines hypothèses. Anscombe et Ducrot (1979, pp. 46-47) proposent deux *quand même*. Nous croyons facile de montrer que rien n'autorise leur découpage⁶. Si donc il y a variation dans le sens de *quand même*, nous proposons qu'il soit celui-ci :

- emplois de base où *pareil* est facile, en (98) et (98a);
- emplois où *pareil* limite strictement l'interprétation et est moins naturel que *quand même* (99) ;
- emplois où *pareil* n'est pas substituable à *quand même* en raison du caractère implicite de *p*, surtout en (100).

(98) Pierre est assez serviable : il n'a pas lavé la vaisselle, mais il a quand même nettoyé la table

a. Il pourrait faire beau : le baromètre baisse, mais le ciel reste quand même bleu

6. En développant Lagacé (1984), nous proposons de revenir à l'unité sémantique de *quand même* dans les exemples de Anscombe et Ducrot. En effet la paraphrase avec *même si, bien que* est possible dans les deux exemples; *cependant* aussi est partout acceptable. On peut aussi y mettre *au moins, et même*. On peut mettre devant *p* et *q* une proposition *r* contenant souvent *finalement, tout compte fait, après tout*, proposition que l'on peut postposer, surtout avec *donc*. Comparons les comportements de (i) et (ii).

(i) *r*[Pierre est assez serviable.] Il n'a pas lavé la vaisselle, mais il a quand même desservi la table.

(ii) *r*[Il pourrait faire beau.] Le baromètre baisse, mais le ciel reste quand même bleu.

Tous les tests applicables à (i), le sont aussi à (ii)

— adjonction / suppression de *r*, qui peut contenir *finalement*
[Finalement], Pierre est assez serviable.

— postposition de *r*

Le baromètre baisse, mais le ciel reste quand même bleu.

Il pourrait finalement faire beau

— apparition de *même si, bien que, cependant*

Même si le baromètre baisse, le ciel reste bleu

Le baromètre baisse. Cependant le ciel reste bleu

— apparition de *au moins, en plus (si p devient ~ p)*

Le baromètre baisse. Au moins le ciel reste bleu

Le baromètre ne baisse pas, et en plus le ciel reste bleu

La structure sémantique des deux exemples n'est pas la même dans leur argumentation. La conclusion potentielle de (ii) est absente dans leur discussion et son apparition rectifie leur oubli et annule leur argumentation.

- (99) Il n'a pas lavé la vaisselle, mais il l'a quand même mise dans la machine
- (100) Il est serviable : il a quand même lavé la vaisselle

6. Conclusion

6.1 Après ce tour d'horizon assez large, quelques faits saillants devaient apparaître. Le premier et le plus évident concerne la notion de concession. Caractéristique de quelques subordonnants, de quelques adverbes ou mots-phrases, de quelques verbes performatifs, elle doit être conservée pour appeler chat un chat, mais surtout parce que la coordination et la subordination sont bien distincts : *pourtant*, *quand même* ne sont pas concessifs comme *bien que*, *avoir beau*. Des problèmes de préassertion, de réassertion les séparent, qui font que la concession ne saurait être confondue avec l'opposition, l'adversion, la restriction. Notre position va contre la terminologie de Ducrot et Anscombe (1978), et contre les positions de Chevalier et alii (1980) dont les contradictions sont frappantes : tout en définissant la concession comme la reprise d'un argument, ils font de *mais* un marqueur de concession (p. 69), et s'étonnent de ne pas trouver la coordination dans la liste des formes de concession. Partout affleure cette hésitation entre concession et discordance. Au lieu d'élargir la notion de concession, il faut la restreindre : *bien que* postposé avec interrogation surtout, n'est pas concessif ! La solution d'Anscombe (1983, p. 82), séparant concession (acte attaché à *p*) et stratégie concessive et donc interactive (exploitation de la relation *R* entre *p* et *q*) va exactement dans notre direction. Cette séparation s'impose d'autant plus que de nombreuses concessions ne sont suivies de rien (pas de stratégie concessive), ou ne sont pas orientées vers les stratégies concessives et argumentatives caractéristiques de *bien que*... mais sont plutôt orientées vers le reproche, la substitution d'un reproche à un autre.

- (101) Il pleut — D'accord. Et après? / Oui, pi?
- a. — Pourquoi es-tu en retard? Tu devais arriver à 7 heures!
- Je sais, mais j'ai manqué l'autobus
- D'accord, (ad)mettons. Mais pourquoi t'as pas téléphoné alors?

Avec l'impératif on a aussi une situation particulière peu concessive, mais nettement orientée vers l'adversation, la contradiction assumée :

- (102) Avance, { ?bien que ce soit dangereux
 même si c'est dangereux
 *quoique
- a. { Même si c'est dangereux, avance (acceptable mais hypo-
 thétique)
 ?bien que ...
 *quoique

Cela explique l'ordre de (102) plus naturel que celui de (102a) et l'exclusion des morphèmes concessifs comme *bien que*, *quoique* (voir 48).

6.2 L'insertion de certains phénomènes particuliers du québécois nous a amenés à ne pas conserver des distinctions retenues ailleurs, mais généralement fragiles. Les deux *quand même* de Anscombe et Ducrot (1979, pp. 46-47) ne sont guère justifiables à notre avis. Ceux de Moeschler et de Spengler (1981) devraient s'insérer dans notre schéma : dès lors que la concession ne peut être véhiculée avec *quand même*, l'emploi réfutatif reste isolé et s'inscrit bien dans le groupe des *quand même* de reproche. L'unité sémantique des morphèmes est à conserver.

6.3 Enfin, nous avons fait des propositions générales qui nous ont guidés dans des faits souvent troublants et complexes. L'intérêt de nos prises de positions initiales, qui nous ont permis de bien situer *quand même que*, *comment que*, *pareil* dans des zones précises et pourtant contiguës, ne s'arrête pas aux cas étudiés. *Toutefois*, *cependant* ont des affinités avec certaines zones de nos schémas (*cependant* est surtout utilisé dans la restriction sur la quantification, par exemple). Notre objectif était de toute façon, prioritairement, l'étude des faits du québécois, par comparaison avec le français. Espérons que la description des deux idiomes en est améliorée.

Jean-Marcel Léard
 Michel Francis Lagacé
 Université de Sherbrooke

Références

- ANSCOMBRE, Jean-Claude (1983) «Pour autant, pourtant (et comment) : à petites causes, grands effets» dans *Cahiers de linguistique française*, n° 5, pp. 37-84.
- ANSCOMBRE, J.C. et O. Ducrot (1978) «Lois logiques et lois argumentatives» dans *Le Français Moderne*, Vol. 46, n° 4, pp. 347-357.
- ANSCOMBRE, J.C. et O. Ducrot (1979) «Lois logiques et lois argumentatives» dans *Le Français Moderne*, Vol. 47, n° 1, pp. 35-52.
- ANTOINE, Gérald (1959) *La coordination en français contemporain*, t. 1, Paris, D'Artrey.
- BLUMENTHAL, Peter (1980) *La syntaxe du message. Application au français moderne*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen (pp. 121-131 en particulier).
- CHEVALIER, J. Cl., Cl. Garcia et A. Leclaire (1980) «Quelques éléments pour une étude de la concession» dans *Pratiques*, n° 28, pp. 62-75.
- DARCUEIL, Jacques (1980), «Étude de l'expression de la concession en français» dans *Banque des mots*, n° 20, pp. 127-160.
- DUCROT, Oswald (1972) *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- FRADIN, Bernard (1978) *Les concessives extensionnelles en français moderne*, thèse de III^e cycle, Paris VIII.
- GOUGENHEIM, Georges (1951) *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Lyon-Paris, IAC.
- JAYEZ, Jacques (1982), «Quand bien même POURTANT, pourtant QUAND MÊME» dans *Cahiers de linguistique française*, n° 4, pp. 189-217.
- LAGACÉ, Michel-Francis (1984) *Concession et morphèmes concessifs (nouvelle définition et étude comparative de morphèmes français et québécois)*, mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke.
- LÉARD, Jean-Marcel (1983), «Le statut de *fak* en québécois : un simple équivalent de *alors*?» dans *Travaux de linguistique québécoise*, n° 4, Québec, PUL, publiés par J.-M. Léard, pp. 59-100.
- LETOUBLON, Françoise (1983), «Pourtant, cependant, quoique, bien que : dérivation des expressions de l'opposition et de la concession» dans *Cahiers de linguistique française*, n° 5, pp. 85-110.
- MARTIN, Robert (1975) «Sur l'unité du mot *même*» dans *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. XIII, n° 1, pp. 227-243.
- MARTIN, Robert (1982) «Relation concessive et univers de croyance» dans *Modèles Linguistiques*, vol. IV, n° 2, pp. 27-40.
- MÉTRAL, Janine (1982) «À partir d'Agora — Quelques réflexions» dans *Cahiers de linguistique française*, n° 4, pp. 219-228.
- MOESCHLER, J. et N. de Spengler (1981) «Quand même : de la concession à la réfutation» dans *Cahiers de linguistique française*, n° 2, pp. 93-112.
- MOESCHLER, J. et N. de Spengler (1982) «La concession ou la réfutation interdite, approches argumentative et conversationnelle» dans *Cahiers de linguistique française*, n° 4, pp. 7-36.
- MOESCHLER, J. et M. Schelling et A. Zénone (1982) «Structure de l'intervention connecteurs pragmatiques et argumentation : à propos d'Agora» dans *Cahiers de linguistique française*, n° 4, pp. 105-187.
- MOREL, Marie-Annick (1980) *Étude sur les moyens grammaticaux propres à exprimer une concession en français contemporain*, thèse de doctorat d'État, soutenue à Paris III.
- POTTIER, Bernard (1974) *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris, Klincksieck.

RUBATTEL, Christian (1982) «De la syntaxe des connecteurs pragmatiques» dans *Cahiers de linguistique française*, n° 4, pp. 37-61.

DE SPENGLER, Nina (1980), «Première approche des marqueurs d'interactivité» dans *Cahiers de linguistique française*, n° 1, pp. 128-148.

Nous n'avons pu tenir compte, dans ce travail rédigé en 1984, de NGUYEN, T. (1983) «Concession et présupposition» dans *Modèles linguistiques*, vol. V, n° 1.